



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 10 décembre 2014

Communiqué de presse

RÉUNION DU PARLEMENT DU SAVOIR :

LE PRÉFET APPELLE TOUS LES ACTEURS REGIONAUX A SE MOBILISER EN FAVEUR DE L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE DANS LA RÉGION



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, a coprésidé avec Sandrine Rousseau, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, représentant Daniel Percheron, président du Conseil régional, la réunion du Parlement du savoir ce mercredi 10 décembre, en présence de Jean-Jacques Pollet, recteur de l'académie de Lille, chancelier des université et de Philippe Rollet, président de la communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France.

Le préfet a salué le rôle de cette instance de réflexions et de préconisations sur l'enseignement supérieur et la recherche en Nord - Pas-de-Calais.

L'association d'une large représentation d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, d'acteurs économiques, de représentants syndicaux, de collectivités territoriales et de la société civile dans le cadre du Parlement du savoir est le gage d'une meilleure coordination de l'action publique et de la construction d'une vision régionale partagée en matière de recherche et d'enseignement supérieur.

Le préfet souhaite que le rapprochement des universités et le renforcement du lien entre la recherche et les entreprises permette de faire aboutir de nombreux projets dans le cadre des appels à projets du programme des investissements d'avenir (PIA), en particulier le projet d'initiative d'excellence (IDEX) qui vise à faire reconnaître l'excellence de la recherche de la région en comparaison avec les grandes universités de niveau mondial ou encore à l'implantation d'une plate-forme régionale de transfert technologique du CEA Tech en région.

Le préfet a souligné la priorité donnée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région dont la négociation est en cours. La contribution de l'Etat s'élève dans ce domaine à plus de 75 millions d'euros pour les années 2015-2020. Avec la contribution du Conseil régional, des autres collectivités locales, des fonds structurels européens, plus de 200 millions d'euros permettront de poursuivre les actions d'amélioration des conditions d'études, de la vie étudiante, de la recherche et de l'innovation.

Tous les moyens doivent être employés, toutes les énergies mobilisées pour assurer la réussite de tous les étudiants et faire du Nord - Pas-de-Calais une grande région de recherche, qui attire, et ce au bénéfice de tous ses habitants.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr